

ACTE 2 : L'ENQUETE PUBLIQUE D'INITIATIVE LOCALE

Initiée par un groupe d'associations de l'Essonne, relayée par des nozéens agissant contre les nuisances aériennes, cette enquête s'est déroulée entre le 15 juin et le 30 septembre 2002. Elle a connu un réel succès :

- Quelques chiffres :
- 200 témoignages,
 - 40 plaintes déposées
 - 81 avions gênants recensés

Les Deux vols CORSAIR des 17/06 et 06/07/02 ont généré de nombreuses plaintes et interrogations.

Cette enquête fait ressortir votre mécontentement sur cette situation qui empire d'année en année, vous a permis de raconter comment les enfants pleuraient parfois au passage des avions les plus bruyants, et de décrire ce stress, certains jours, lorsque les avions se succèdent chaque minute autour de la commune, telle une ronde infernale !

Les six thèmes les plus fréquemment abordés sont :

- Le risque d'accident aérien,
- Les zones non survolées auparavant,
- Des avions particulièrement bruyants (DC 10, Boeing 747, MD 80),
- Les altitudes très basses de certains avions,
- Des inquiétudes pour votre santé et pour l'environnement,
- L'augmentation de fréquence de passage des avions.

ACTE 3 : LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 14/09/2002 au Gymnase Pierre DUPUIS, alors que de nombreux stands attiraient les nozéens par des propositions alléchantes de sport, d'activité de détente et de loisirs, un stand d'information sur les nuisances aériennes, tenu par ce groupe de nozéens volontaires, expliquait aux nombreux visiteurs du stand où passent les avions, ce qu'est un couloir aérien et répondait aux nombreuses questions :

- Que s'est-il passé le 17 juin avec cet Airbus 330 de CORSAIR qui nous a survolé à très basse altitude ?
- Pourquoi n'entendons nous pas les avions certains jours ?
- Combien d'avions passent par jour au-dessus de notre commune ?

Et bien d'autres encore sur la santé, le risque d'accident aérien, ou la pollution qui noircit nos maisons...

Près de 50 personnes ont laissé leurs coordonnées et affirmé leur volonté de se mobiliser contre les nuisances aériennes.

ACTE 4 : LA CREATION DE L'ASSOCIATION

Préparée pendant près de 6 mois par une vingtaine de nozéens, et avec l'appui du Conseil Municipal, l'asso-

ciation " Nuisances Aériennes – Respectez NOZAY ! " a réuni son Assemblée Générale de constitution le 20/09/02. Une quarantaine de nozéens sont venus discuter des objectifs et des actions à mener, et une trentaine d'entre eux ont adhéré et voté les statuts de l'Association.

Le 15/10/02 : le Conseil Municipal a désigné 3 de ses membres pour siéger au Conseil d'Administration et ainsi affirmer son engagement dans cette lutte contre les nuisances aériennes.

Le 17/10/02 : le premier Conseil d'Administration a élu son bureau :

Présidente : **Isabelle REGNAULT**

Secrétaire : **Estelle POSNIC**

Trésorier : **Jean-Loup JAMET**

Les statuts ont été déposés en sous-préfecture dans les derniers jours d'octobre.

Le cadre est maintenant en place, Rejoignez l'association, il est temps d'agir !

Contacts : **Association Nuisances Aériennes Respectez Nozay !**

Mairie de Nozay - 91620 Nozay

☎ : 01 64 49 58 0 - 📞 : I. REGNAULT: 06.14.71.08.66

@ mail : respectez.nozay91@free.fr

« Nuisances Aériennes : RESPECTEZ NOZAY ! »
(Association loi 1901 et sous-département)
 Adresse postale : Mairie de Nozay 91620

Plainte pour nuisances aériennes

Je soussigné _____













Demeurant _____

déclare avoir été gêné le _____ à _____ par un avion volant au dessus de la commune de Nozay (91620),
(si possible localisation plus précise, quartier, route, bois, stade, mairie, collège, etc...)

depuis la direction EST OUEST NORD SUD

en direction de EST OUEST NORD SUD
(ce qui indique les rubriques obligatoires pour que la plainte soit recevable)

Description de l'appareil vu :

	<input type="checkbox"/>	Avions avec 4 moteurs		<input type="checkbox"/>	Avions avec 3 moteurs		<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	Avions avec 2 moteurs		<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

(cochez l'image la plus approchant, chaque fois que cela est possible)

Type _____, compagnie _____ (chaque fois que cela est possible)

Fait à Nozay (91), le _____ Signature _____

à adresser en recommandé AR à :
 Maison de l'Environnement Avenue JP BESNARD 91200 ATHIS MONS,
 copie à

- ACNUSA 93, Boulevard du Montparnasse 75006 Paris
- Nuisances Aériennes : RESPECTEZ NOZAY : Maire de Nozay - 91620 Nozay